

travail utile du côté provincial en ce qui concerne ces 1 500 kilomètres carrés ainsi qu'avec les municipalités.

C'est par l'intermédiaire de chambres comme celle-ci que nous pouvons aussi demander au secteur privé de ne pas toujours chercher le moyen le plus rapide et le plus facile de faire des bénéfices lorsqu'il s'agit de décharges, en cherchant des endroits qui soient proches de villes de la taille de Toronto pour enlever l'extraordinaire quantité d'ordures qui ne devraient pas se déverser d'une ville de cette importance. Nous devrions nous préoccuper bien davantage des quatre R en ce qui concerne les ordures plutôt que de s'inquiéter de savoir, lorsqu'on cherche des décharges immenses, si elles ont ou non une sous-couche d'argile. Nous savons que d'énormes quantités de lixiviats vont en sortir à la longue.

Il y a les difficultés croissantes auxquelles sont exposées les terres privées comme celles de l'État résultant de la destruction de la couverture forestière et des couvertures naturelles qui jouent un si grand rôle pour la moraine qui est recouverte d'une couche si fine d'alluvions légers. Nous nous pencherons d'abord sur ces difficultés exposées dans un document préparé vraiment dans un mémoire au député de York-Nord au sujet de l'histoire de ce système incroyable d'éponge et de filtre avant de parler davantage des problèmes des agrégats et de la coupe des arbres.

«On fait remarquer, entre autres, que la question est de savoir si nous allons laisser cette région comme un legs précieux ou comme la scène d'un crime écologique.»

On poursuit en donnant l'histoire géologique: «Il y a environ 14 000 ans, lorsque les lobes du lac Simcoe et du lac Ontario du glacier du Winconsin ont reculé, des roches et des sables transportés par la glace se sont accumulés en quantités énormes dans un lac provisoire formé entre les deux fronts glaciaires. Ce sont ces sédiments rocheux qui ont formé la moraine d'Oak Ridges, et comme ceux-ci se sont décantés dans une colonne d'eau, ils ont été bien séparés, les roches les plus lourdes et le poussier se déposant d'abord, et les particules de sable extrêmement fines les dernières. C'est ce sable fin à la surface de la moraine qui rend celle-ci extrêmement susceptible de s'éroder quand elle subit une coupe à blanc et d'autres activités humaines irréfléchies. C'est à cause de la texture granuleuse et bien décantée de la structure morainique que le sol est si perméable et qu'il y a aussi peu de masses d'eau en surface, c'est-à-dire des rivières et des lacs.»

Initiatives parlementaires

Cette citation est tirée d'un ouvrage de Peter Adams, publié en 1985. On sait qu'il s'agit en fait d'un très petit territoire par rapport à l'ensemble du Canada, à peine quelque 1 500 kilomètres carrés. Divers paliers de gouvernement sont en cause, et il y a aussi les divers travaux qui, les uns après les autres, viennent altérer cette structure, certains intentionnels comme les décharges et d'autres non.

Il y a probablement encore très peu de propriétaires, dans les environs de la moraine, qui se rendent vraiment compte que le fait d'abattre des arbres sur une superficie d'un acre ici et d'enlever la couverture forestière sur un hectare là a des conséquences cumulatives réelles. Ces gestes causent de l'érosion et celle-ci, à la longue, finit par gravement endommager la surface de la moraine.

Sans compter l'extraction des agrégats dont parlait mon collègue. J'ai été étonné de constater, dans l'un des documents qu'on nous a remis, que, malgré les directives actuelles du gouvernement provincial visant à préserver la moraine, dans près de 44 p. 100 des cas, soit près de la moitié, l'extraction se poursuit sans limite. Nous savons d'après certaines recherches que l'enlèvement de grandes quantités d'agrégats à des fins de construction, notamment dans les couches inférieures, contribue à l'échauffement des eaux de source qui alimentent les frayères.

Il y a donc tous ces effets combinés découlant du déboisement et de l'enlèvement de la couverture végétale sur les terrains privés comme publics. Il y a aussi l'extraction d'agrégats qui modifie la température de l'eau et qui, par ricochet, nuit aux stocks de poisson et évidemment à l'ensemble de l'écologie. Il y a en outre les torts importants et permanents causés par les décharges responsables de l'envahissement de cette précieuse nappe aquifère par des dizaines et des centaines de millions de livres de lixiviats. Comme je l'ai déjà signalé, nous sommes encore l'une des seules espèces à polluer nos réserves alimentaires. Cela donne à réfléchir. Même les termites ont appris à disposer de leurs excréments plus sagement que nous. Nous sommes en train de polluer cette nappe aquifère avec les déchets les plus toxiques qui soient en provenance des décharges. Nos méthodes d'élimination sont indignes d'un comportement humain et irresponsables. Elles sont anti-écologiques. Nous dégarnissons la couche de surface.

Il est temps que nous fassions valoir nos points de vue avec la détermination à laquelle on s'attend de la part du Parlement du Canada. Si nous prétendons vouloir tripler d'ici l'an 2000 la quantité de terres protégées au Canada,